

ERIC BOTHOREL
Député de la 5^e circonscription des Côtes d'Armor

Paris, le 25 février 2026

COMMUNIQUÉ DU DÉPUTÉ ERIC BOTHOREL

« Nous n'abandonnerons personne »

J'ai siégé des dizaines d'heures pour suivre les débats autour des projets de lois sur l'accès aux soins palliatifs et sur le droit à l'aide à mourir. J'ai voté en conscience ces textes majeurs. Ils reviendront encore une fois à l'Assemblée avant d'être effectifs.

Par amendements, nous avons tenu à rendre le plus sûr possible, ce qui restera un choix strictement individuel, qui pourra être interrompu à tout moment si on le souhaite, avec une équipe de médecins, qui éclaireront ce choix, sans jamais y contraindre ou y pousser. Le processus a été encadré fortement.

C'est donc s'assurer que des adultes qui font ce choix, puissent le faire, dans un cadre clair, précis, respectueux de ces instants. Il s'agit d'une nouvelle liberté individuelle, strictement individuelle. Votre famille ne pourra pas vous pousser à abrégé vos jours. Et elle ne pourra pas non plus vous en empêcher. C'est votre vie, votre choix, votre responsabilité, votre seule responsabilité.

Beaucoup de choses ont été dites, écrites sur les deux projets de loi que nous venons d'adopter et que j'ai voté. Plus de 400 personnes m'ont écrit. Beaucoup contre, d'autres pour et à les lire, à vous lire, cela m'a conduit à suivre encore plus attentivement ces débats parlementaires, à voter en connaissance et en conscience.

Je veux juste rappeler que notre société n'interdit pas le suicide, depuis la Révolution française. Elle n'y incite pas non plus. Certains de nos concitoyens souffrent, savent leur pronostic vital engagé et souhaite se faire aider, sans que ceux qui les accompagnent soient poursuivis. D'autres vont jusqu'à voyager en Suisse ou en Belgique, à leurs frais.

Parlementaires, nous nous sommes attachés à respecter chacun et ce n'est pas chose aisée, dans l'aridité d'une loi. Comme le disait à la tribune de l'Assemblée Simone Veil, en 1974, il s'agit de « « mettre fin à une situation de désordre et d'injustice et d'apporter une solution mesurée et humaine à un des problèmes les plus difficiles de notre temps ».

L'Assemblée a décidé aujourd'hui de dire que nous accompagnerons tout le monde, nous n'abandonnerons personne, quelle que soit la modalité d'aide à mourir qu'elle choisisse, ou pas.

Nous devons avoir confiance. Pour l'immense majorité de nos proches et amis, rien ne vaut la vie. Et c'est cela qui compte.

Contact presse : contact@ericbothorel.bzh – 02 96 37 03 23 – 06 40 52 49 76